

1996	Mike Harris government repeals care minimum of 2.25 hours of care. Many LTC facilities move to reduce hours of care. For-profit facilities grow despite lack of evidence for-profit homes provide better or less expensive care
2001	Report released by Pricewaterhouse Coopers shows drop in care from 2.25 to 2.04 hours
2002	Ernie Eves government increases funding but provides no enforcement mechanism to ensure extra nursing and care hours are delivered. Ontario Provincial Auditor issues report citing inadequate oversight of funding's effectiveness
2003	Eves government issues another large funding increase with no accountability mechanisms. Dalton McGuinty Liberal government elected promising to restore 2.25-hour level of care regulation. New Health & LTC Minister George Smitherman promises a "revolution" in LTC
2004	The Liberal government issues additional funding to LTC homes stipulating that the funding be used to increase hours of care. Not all operators comply; the Province ignores this
2005	A Coroner's Jury recommends that the Ministry immediately enact a minimum staffing formula of an average of 3.5 hours of nursing and personal care
2007	Liberal government passes new LTC legislation that empowers the government to create a minimum standard – but falls short of actually creating one. Instead, a government commission decides against adopting minimum standards
2008	Provincial Ombudsman launches investigation into LTC. Numerous advocacy groups met with staff of the Ombudsman to share experiences and data
2010	Ombudsman issues interim report giving Ministry more time to act. New regulations are established creating minimum hours for some staff, but not for front-line nursing and personal care workers
2011	Toronto Star publishes new series on inadequate conditions in LTC. Minister holds emergency meeting, strikes task force. No representatives of front-line workers are invited to the meeting or consulted about the task force.
2012	LTC residents still waiting for the Liberals to deliver on their promise of a legislated minimum care standard

- 1996** Le gouvernement de Mike Harris abroge le minimum de 2,25 heures de soins. De nombreux établissements de SLD décident de réduire les heures de soins. Les établissements à but lucratif connaissent une croissance malgré un manque de preuve que les foyers à but lucratif offrent de meilleurs soins ou des soins moins coûteux.
- 2001** Un rapport publié par PricewaterhouseCoopers montre une diminution dans les soins de 2,25 à 2,04 heures.
- 2002** Le gouvernement de Ernie Eves augmente le financement, mais n'offre aucun mécanisme d'application pour assurer que des soins infirmiers et des soins supplémentaires sont offerts. Le vérificateur provincial de l'Ontario publie un rapport invoquant que la surveillance de l'efficacité du financement est inadéquate.
- 2003** Le gouvernement Eves accorde une autre augmentation importante dans le financement sans mécanismes de responsabilité. Le gouvernement libéral élu de Dalton McGuinty promet de rétablir le règlement sur le niveau de soins de 2,25 heures. Le nouveau ministre de la Santé et des Soins de longue durée George Smitherman promet une « révolution » dans les SLD.
- 2004** Le gouvernement libéral accorde un financement additionnel aux foyers de SLD stipulant que le financement doit être utilisé pour augmenter le nombre d'heures de soins. Ce ne sont pas tous les exploitants qui s'y conforment; la province ignore ce fait.
- 2005** Un jury du coroner recommande que le ministère promulgue immédiatement une formule de dotation en personnel minimale d'une moyenne de 3,5 heures de soins infirmiers et personnels.
- 2007** Le gouvernement libéral adopte une nouvelle loi sur les SLD qui habilite le gouvernement à créer une norme minimale – mais ne réussit pas vraiment à en créer une. Une commission gouvernementale décide plutôt d'aller à l'encontre de l'adoption de normes minimales.
- 2008** L'ombudsman provincial ouvre une enquête sur les SLD. De nombreux groupes de revendication rencontrent le personnel de l'ombudsman dans le but de partager des expériences et des données.
- 2010** L'ombudsman publie un rapport intérimaire accordant plus de temps au ministère pour agir. De nouveaux règlements créant des heures minimales pour certains membres du personnel sont établis, mais pas pour les infirmières et infirmiers ni pour les travailleuses et travailleurs des soins personnels de première ligne.
- 2011** Le *Toronto Star* publie une nouvelle série d'articles sur les conditions inadéquates dans les SLD. La ministre tient une réunion d'urgence et crée un groupe de travail. Aucun représentant des travailleuses et travailleurs de première ligne n'est invité à assister à la réunion ni consulté au sujet du groupe de travail.
- 2012** Les résidentes et résidents des établissements de SLD attendent toujours que les Libéraux respectent leur promesse d'une norme minimale de soins imposée par la loi.